

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the production, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Xème ANNÉE

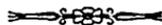
No. 12

1er DÉCEMBRE

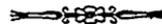
1894



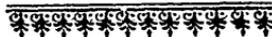
REVUE  
DU  
TIERS-ORDRE  
ET DE LA  
TERRE SAINTE



BULLETIN MENSUEL  
PUBLIÉ PAR LES  
FRANCIŒAINS  
DE  
L'OBSERVANCE  
DE  
MONTREAL



AVEC L'APPROBATION DU  
MINISTRE GENERAL  
DE TOUT L'ORDRE DE  
ST - FRANÇOIS  
ET DE  
L'AUTORITE DIOCESAINE



Envoyez \$1.00

PRIX DE

L'ABONNEMENT ANNUEL

Au Gérant



Rue Saint Paul

279

M. G. GALARNEAU

Montréal.



## SOMMAIRE.



Connaître Dieu et Jésus-Christ, p. 434. — Correspondance de Rome, p. 438. — St François d'Assise, p. 443. — Stations du chemin de la Croix, p. 447. — Etude sur le Tiers-Ordre de St François, p. 456. — Un Tertiaire du XIX<sup>me</sup> siècle, p. 452. — Congrès du Tiers-Ordre Franciscain, p. 460. — Remerciements adressés au bon Frère Didace, p. 464. — Chronique franciscaine, p. 465. — L'Immaculée Conception, p. 466. — Petite correspondance, p. 467. — Nécrologie, p. 368.

## AVIS.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE LES POUVOIRS ET LES RENSEIGNEMENTS TOUCHANT LE TIERS-ORDRE, — LE CHEMIN DE LA CROIX PERPÉTUEL, — LE CORDON SÉRAPHIQUE ; DE MÊME AUSSI POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION DE LA *REVUE*, S'ADRESSER AUX PP. FRANCISCAINS, 1222, RUE DORCHESTER, MONTRÉAL.



✍ Nous prions nos abonnés qui ne l'ont pas encore fait d'envoyer au plus tôt leur abonnement à M. C. M. GALARNEAU, 279, rue S. Paul, Montréal. Ils recevront aussitôt la *Vie de St François* donnée comme *Prime* aux abonnés de la *Revue*.

Les Zélateurs et Zélatrices de Montréal et d'ailleurs sont autorisés à percevoir les abonnements pour les verser ensuite entre les mains de M le Gérant.

Toute personne qui procure 12 abonnements a droit à un numéro de surplus par douzaine.

Les Pères Franciscains de Montréal ne reçoivent pas d'honoraires de messe et *n'autorisent personne à en recevoir pour eux* ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs.

Chaque *Mercredi*, une messe est dite tout spécialement pour les abonnés de la *Revue*.

Xme ANNEE

1894



1 DECEMBRE

No. 12



**Revue du Tiers-Ordre**  
ET DE LA  
**Terre - Sainte**

CONNAITRE + DIEU + ET + JÉSUS - CHRIST

VOILA LA VIE ETERNELLE

LA PURIFICATION

**L**E Seigneur avait dit à Moïse : “ La femme qui aura donné naissance à un fils, demeurera les sept premiers jours dans un état d'impureté légale absolue, et elle passera les 33 suivants sans toucher à rien de sanctifié, ni pouvoir entrer dans le Temple. Lorsque le terme de la purification sera accompli, elle offrira pour ce fils, à la porte du Tabernacle d'alliance, un agneau d'un an, qui sera brûlé en holocauste et une tourterelle ou une jeune colombe, qui sera offerte en sacrifice pour le péché. Elle les remettra entre les mains du prêtre, qui les présentera au Seigneur et priera pour elle. Ainsi elle sera purifiée. Que si la

femme ne peut offrir un agneau, elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes colombes, dont l'une servira pour l'holocauste et l'autre pour le sacrifice du péché. Le prêtre priera pour elle et elle sera purifiée." (Levit., 12, 2.)

Cette loi divine semblera étrange néanmoins, en se souvenant que tout est symbolique dans le peuple Juif et en recherchant la signification de ce symbole, on pourra saisir l'idée et la raison de la loi. L'impureté légale rappelle l'impureté réelle de la race humaine souillée par le péché. La femme y est soumise parce qu'elle tient la place de l'humanité, laquelle ne sera capable d'entrer au ciel totalement qu'après les sept époques ou jours dont se compose son pèlerinage sur la terre.

Après cet époque ans, par le retranchement, ou la circoncision de tout mal, le monde sera renouvelé, les élus entreront au ciel en corps et en âme.

D'autre part, la femme ne pouvait aller au Temple que 40 jours après la naissance de son fils, parce que l'humanité devait rester 40 siècles sans voir s'accomplir le mystère de la Rédemption, sans pouvoir devenir chrétienne. Le Temple divin, dès lors spirituel, n'a été commencé que par Jésus-Christ, venu 40 siècles après le péché originel qui a infecté toute la race humaine.

Le nombre 40 est celui de la pénitence préparatoire à la réception des faveurs divines. Les Juifs sont restés 40 ans dans le désert, avant de pouvoir entrer dans la terre promise ; Moïse est resté 40 jours jeûnant sur le mont Sinaï avant d'en redescendre portant les tables de la loi ; Jonas annonce que Ninive sera détruite dans 40 jours, prédiction qui ne fut pas accomplie parce que les Ninivites firent pénitence. Jésus Christ jeûna pendant 40 jours dans le désert avant de prêcher l'Évangile aux hommes ; et l'Église nous impose pareillement un jeûne et une pénitence de 40 jours, pour nous préparer aux fêtes pascales.

Donc, après les 40 premiers siècles, la race humaine a présenté à Dieu, à l'entrée du Temple divin, l'agneau sans tache, Notre-Seigneur, représenté aussi, d'une autre manière, par la colombe, symbole de l'innocence. Voilà l'idée et la raison de la prescription imposée aux mères par la loi donnée à Moïse.

Personnellement, Marie et Jésus étant très purs, très saints, n'avaient aucune raison de se soumettre à cette loi, mais ils faisaient partie de l'humanité ; ils s'étaient faits caution pour

nous impurs et coupables ; aussi, loin de se soustraire à cette loi humiliante, ils voulurent au contraire l'accomplir à la perfection.

Avant de citer l'Évangile racontant la purification de Marie, nous devons encore rappeler un ancien usage établi en Israël, sur l'ordre de Dieu.

Lorsque Moïse voulut faire sortir de l'Égypte le peuple juif, il s'adressa, comme on le sait, au roi Pharaon. Celui-ci, on ne l'ignore pas davantage, ne voulait point se rendre aux volontés divines ; aussi fut-il frappé, avec son peuple, de divers fléaux, nommés les dix plaies d'Égypte. La dernière de ces plaies consista en ce que tous les premiers-nés des hommes et des animaux égyptiens furent mis à mort durant une nuit, tandis que ce malheur était épargné aux Israélites. Aussi Dieu, en compensation, regarda-t-il comme lui appartenant tous les fils premiers-nés des Juifs. Plus tard il changea cette disposition, prit pour lui la tribu de Lévi qui lui fut consacrée en place des fils premiers-nés et devint la tribu sacerdotale. Cette permutation était toute favorable au peuple juif, car elle prenait pour le service divin beaucoup moins d'hommes ; les premiers-nés des 12 tribus étaient beaucoup plus nombreux que la seule tribu de Lévi.

Toutefois, pour maintenir son droit en quelque façon, Dieu décida que tous les premiers-nés d'Israël, en dehors des Lévites, devaient lui être présentés à la porte du Tabernacle et après cela rachetés à prix d'argent. De la sorte le principe était maintenu ; tous les premiers-nés reconnaissaient qu'ils appartenaient à Dieu, en se présentant à la porte du Tabernacle : mais moyennant une somme modique ils recouvraient la liberté.

Ces réflexions faites, il est facile de comprendre le texte évangélique suivant : " Lorsque le temps de la purification, prescrite par la loi de Moïse, fut arrivé, Marie et Joseph portèrent l'Enfant à Jérusalem pour le présenter devant le Seigneur, selon ce qui est écrit au livre de la loi : " Tout fils premier-né sera la part réservée à Jéhovah," et pour offrir le sacrifice de deux tourterelles ou de deux jeunes colombes."

Marie et Joseph se présentèrent, suivant la coutume, dans la cour des femmes devant la porte de Nicanor au pied des degrés à l'entrée même de la cour des prêtres, en face de l'autel des oblations ; ils donnèrent les cinq sicles et Marie remit au prêtre les deux colombes.

Un incident plein d'intérêt et inattendu se place ici,

Comme aujourd'hui les mosquées, le Temple, ses portiques et ses cours étaient, aux heures du sacrifice et de la prière, remplis d'une foule de gens qui venaient sacrifier, apporter des offrandes, faire des ablutions et réciter la "Prière de la Rédemption."

Parmi les Juifs, qui demandaient à Dieu de se souvenir du jour du Messie et qui voyaient, agenouillée devant l'autel des offrandes, Marie donnant son fils au prêtre, se trouvait un vieillard nommé Siméon. L'Esprit de Dieu l'avait conduit au Temple au moment même où Jésus y était présenté. Habitant de Jérusalem, il était de cette classe pieuse qui vivait dans la fidélité, dans la crainte de Dieu et qui désirait voir "la consolation d'Israël." Durant sa longue vie, il avait vu décliner la fortune temporelle de son pays ; il était de ceux que le règne d'Hérode, avec son paganisme et ses iniquités, attristait ; mais rien ne pouvait assoupir en lui l'espoir de la délivrance. C'est le type de la foi ardente et sereine. Dieu parlait à son cœur. Une voix secrète lui disait que le salut d'Israël était proche et qu'il ne mourrait pas sans avoir vu de ses yeux l'Oint du Seigneur.

Par une soudaine illumination, il comprit que le Sauveur c'était cet enfant même qu'une femme pauvre présentait au prêtre ; il le prit dans ses bras et, comme Zacharie, il prophétisa.

" C'est maintenant, Seigneur, que vous délivrez votre serviteur ;

" Selon votre parole, il s'en ira en paix,

" Car mes yeux ont vu le Sauveur,

" Que vous avez préparé à la face de toutes les nations,

" Lumière qui éclairera les gentils, et gloire d'Israël votre peuple ! "

Ces paroles émerveillèrent le père et la mère de Jésus. Siméon bénit ceux-ci et, tout rayonnant de l'esprit qui l'animait, s'adressant à Marie, il lui dit :

" Femme, cet enfant est destiné à la ruine et à la résurrection de beaucoup en Israël. Il sera un objet de contradiction, c'est-à-dire, l'homme repoussé et contredit, de telle sorte que les pensées secrètes des cœurs seront révélées. Et votre âme sera percée d'un glaive de douleurs."

Cette prophétie de la destinée douloureuse de Jésus et des souffrances de sa mère s'est cruellement vérifiée. La vie publique du Sauveur sera, en effet, une lutte sans trêve, et sa vie dans l'Eglise, fondée par lui au milieu de ce monde tourmenté, est

un long Calvaire. Jésus-Christ est aujourd'hui comme il était hier, comme il sera demain, une pierre d'achoppement pour les hommes de mauvaise volonté, un prodige de contradiction. Il faut être pour lui ou contre lui, il attire tous ceux qui sont bons et éclairés ; il n'est repoussé que par l'ignorance ou la mauvaise foi. A son sujet les consciences se révèlent.

Une pareille prophétie, vérifiée dans le cours des siècles, quoique tombée d'une bouche humaine, ne peut venir d'un esprit créé ; l'Esprit divin seul a pu la suggérer.

Marie l'écouta silencieuse et la médita dans son cœur, comme tout ce qu'elle entendait dire de son fils ; mais une autre femme, survenant en ce moment, prit la parole à son tour. " On la nommait Anne, elle était fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. A l'époque de sa jeunesse, ayant perdu son époux après sept ans de mariage, elle était restée veuve. En ce moment elle avait 84 ans. Elle ne quittait presque plus le Temple et elle servait Dieu, nuit et jour, dans le jeûne et la prière. Etant donc survenue en cette circonstance, elle louait aussi le Seigneur et parlait de cet Enfant à tous ceux qui attendaient la Rédemption d'Israël."

— Comme Marie et Joseph, écoutons attentivement ce qui nous est révélé de Jésus par Dieu et ses ministres ; comme Siméon et Anne, parlons-en. Car il ne suffit pas que nous annonçons en nous la vie éternelle, notre devoir est de communiquer cette vie divine à nos frères. Ne sommes nous pas tous les enfants de Dieu ?

(A suivre.)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs*



## CORRESPONDANCE DE ROME

Le mouvement catholique dans la Haute-Italie. —

Le mouvement catholique prend une extension rapide et sérieuse dans toute la Haute-Italie : témoins les divers Congrès qui se sont succédés dans cette partie de la péninsule pendant le mois de septembre, et qui ont eu, chacun dans leur genre, un véritable succès. Turin, Pavie et Novare ont eu successivement l'honneur, dans l'espace de quelques semaines, de donner un

à l'élite des catholiques italiens, réunis en assemblée plénière pour promouvoir la gloire de Dieu et le bien de la Société.

Le dimanche 2 septembre, avait lieu à Turin, l'inauguration du XI<sup>me</sup> Congrès Eucharistique international. Le Pape y était représenté par le Cardinal de Milan ; l'épiscopat italien par une cinquantaine d'Archevêques et Evêques ; la France, par l'Archevêque de Chambéry ; la Belgique, par l'Evêque de Liège. Les réunions du Congrès se firent dans la grande cour du séminaire, transformée en une vaste salle magnifiquement décorée et éclairée à l'électricité. Le jour de l'ouverture et celui de la clôture du Congrès, le Saint Sacrement fut exposé solennellement dans les 2,000 paroisses du Piémont, de telle façon que cette vaste province n'était plus qu'un chœur de prières et d'adorations adressées à Jésus dans l'Eucharistie.

\* \* \*

Le Congrès de Novare. — Quelques jours après la clôture du Congrès Eucharistique de Turin, les catholiques italiens se réunissaient de nouveau à Pavie pour y étudier les moyens pratiques de répandre dans leurs pays l'action catholique, en opposition à l'action maçonnique, et de préparer ainsi le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le succès répondit au zèle des organisateurs et les résultats furent bien consolants. Il semblait qu'après les sessions solennelles de Turin et de Pavie, il n'y avait plus lieu de songer au Congrès franciscain de Novare, annoncé par les journaux depuis quelques mois ; et les organisateurs eux-mêmes se demandaient s'il était prudent de convoquer pour la troisième fois, dans l'espace de quelques semaines, les prêtres et les catholiques d'une même région. Humainement parlant, c'était aller au-devant d'un *fiasco* solennel, d'aucuns mêmes le prédisaient, et proposaient de mettre à une autre époque le Congrès du Tiers-Ordre. Leur proposition ne fut pas écoutée et il fut décidé qu'on ne changerait rien au programme. On fit bien. Le Congrès a eu lieu, et il a dépassé de beaucoup les espérances qu'on aurait pu concevoir. C'était la première fois qu'on convoquait une réunion de ce genre ; on n'y avait invité que les Tertiaires de la Haute-Italie ; beaucoup d'entre eux avaient déjà consacré une partie de leur temps et dépensé leurs économies pour assister aux Congrès de Turin et de Pavie. Malgré cela plus de 800 adhérents répondirent à l'invitation qui leur avait été faite et assistèrent matin et soir aux séances solennelles du

Congrès, présidées par le Rme Père Général et honorées de la présence de plusieurs laïques et prélats. Les Cardinaux de la Haute-Italie, une cinquantaine d'Evêques et de nombreux personnages de distinction, soit ecclésiastiques, soit laïcs, s'étaient fait représenter et avaient exprimé leurs regrets de ne pouvoir assister personnellement aux séances.

L'espace nous manque pour donner un compte rendu détaillé de ce Congrès dont l'importance n'échappera à personne et qui a attiré l'attention non seulement des journaux catholiques, mais de la presse libérale en Italie, en France et en Belgique. Nous n'en donnerons qu'un rapide aperçu.

Le lundi matin, 24 septembre, à 9½ hrs., les congressistes étaient convoqués dans l'Eglise de Notre-Dame de Montserrat où se font ordinairement les réunions des Tertiaires de Novare. L'église, magnifiquement décorée, était comble quand les évêques firent leur entrée solennelle. Bientôt le Rme Père Général montait à l'autel pour célébrer le Saint Sacrifice, tandis que la maîtrise de Novare, aidée par les chœurs de Verceil et de Turin, exécutait la fameuse messe de Palestrina, dite du Pape Marcel. A l'Evangile, Mgr l'Archevêque de Verceil monta en chaire, revêtu des ornements pontificaux, et prononça une magnifique homélie, exposant clairement et avec feu le but du Congrès qui allait s'ouvrir. — Après dîner, eut lieu la séance solennelle d'ouverture. N'ayant pas de local suffisant pour les réunions générales, on avait transformé en salle de conférence l'église de Notre-Dame du Carmel. Dans le chœur, une estrade avait été dressée pour Nos Seigneurs les Evêques, les membres de la Présidence, les secrétaires et les représentants des journaux. Mgr de Verceil ayant récité la prière d'usage, le Rme Père Général prononça un discours programme qui fut écouté par tous avec la plus religieuse attention. Des tonnerres d'applaudissement éclatèrent dans toute l'assistance, quand sa Paternité donna lecture de la magnifique lettre qu'il venait de recevoir du Souverain Pontife. Renouvelant les éloges qu'il avait fait tant de fois du Tiers-Ordre, Léon XIII bénit le Congrès de Novare et exprime de nouveau sa conviction que cette Institution doit contribuer puissamment de nos jours au salut de la Société.

Du lundi 24 au jeudi 27 inclusivement, les séances se succédèrent dans Notre-Dame du Mont-Carmel, à peine suffisante pour contenir les Congressistes. A la suite de la lecture des

rapports sur l'état actuel du Tiers-Ordre et sur la mission qu'il doit remplir à notre époque, des vœux divers furent émis et discutés dans les réunions des sections, et soumis ensuite à l'approbation de tous dans les réunions générales. Ces vœux ont pour objet l'organisation, la direction de la visite des Fraternités, les œuvres de piété, de justice et de charité que les Tertiaires doivent accomplir dans la famille, dans la Société, la création d'un comité permanent pour la préparation des Congrès Franciscains, la création d'un bulletin en langue latine qui, de temps en temps, serait envoyé de Rome aux Directeurs des *Revue Franciscaine* et des Fraternités dans le monde entier. Enfin, il a été décidé par acclamation que le II<sup>me</sup> Congrès du Tiers-Ordre en Italie se tiendrait en septembre prochain, à Assise, berceau de l'Ordre Séraphique.

\* \* \*

M. Harmel. — La France était représentée au Congrès par le R. P. Jules du Sacré-Cœur, Commissaire Général du Tiers-Ordre ; et par le "*Bon Père du Val-des-Bois*" M. Léon Harmel, un des premiers à entrer dans la voie que traçait le Souverain Pontife dans son admirable encyclique "*Rerum novarum*." M. Harmel fut aussi un des premiers à correspondre aux désirs du Pape et du Ministre Général lorsqu'il fut question d'organiser le Tiers-Ordre. Il était juste qu'il vint prêter aux Congressistes le concours de ses lumières et de sa grande expérience. Nos frères d'Italie lui firent le plus chaleureux accueil. Invité à prendre la parole, il prononça un discours qui souleva tout l'auditoire. Quand les applaudissements eurent cessé, les Congressistes voulant témoigner au "*Bon Père*," toute leur admiration, le proclamèrent à l'unanimité *Président d'honneur* au Comité permanent des Congrès Franciscains en Italie.

\* \* \*

Le Pèlerinage à Orta. — A ces magnifiques réunions, il fallait un digne couronnement ; elles l'eurent le jeudi matin, dernier jour du Congrès, dans le pèlerinage *aux Sanctuaires Franciscains* d'Orta, à environ 50 kilomètres de Novare. Ce lieu de pèlerinage qui n'est guère connu en dehors des provinces de la Haute-Italie est vraiment remarquable. Sur une montagne pittoresque, dont le pied est baigné par le joli lac d'Orta, se trouvent une vingtaine de grandes chapelles, distantes l'une de l'autre d'environ 50 mètres, dans lesquelles sont reproduites au

naturel et d'une manière saisissante les principales scènes de la vie de notre Père saint François, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Les personnages, de grandeur naturelle et revêtus des costumes de l'époque, forment des groupes vraiment remarquables. C'est là que les congressistes voulurent aller prier avant de se séparer ; c'est là qu'ils vinrent offrir à Dieu, par l'entremise de leur Séraphique Père, les résolutions qu'ils avaient prises les jours précédents. A 6 hrs. du matin, un immense train s'ébranlait dans la gare de Novare et emportait 1300 pèlerins auxquels vinrent se joindre beaucoup d'autres des environs d'Orta. En descendant du train, le cortège s'organisa pour gravir la montagne. Le Ministre Général, escorté par un groupe de prêtres et de religieux, ouvrait la marche, les sœurs puis les frères rangés sur deux files venaient ensuite, récitant le chapelet et chantant des litanies ou quelques cantiques en l'honneur de St François. Il était 9 hrs. quand le Rme Père Général commença le Saint Sacrifice, pendant lequel plusieurs prêtres ne cessaient de distribuer la sainte communion. L'église supérieure étant insuffisante pour contenir la foule des pèlerins, ceux-ci ne pouvaient entrer que par group pour faire la sainte communion et sortaient ensuite par la sacristie pour faire place aux autres qui attendaient devant la porte principale. Pendant ce temps un Religieux, monté sur un tertre, adressait une émouvante allocution à ceux qui ne pouvaient pénétrer dans l'église.

Après la messe et la visite des sanctuaires, les pèlerins descendirent dans la vaste église paroissiale où le Rme Père Général, après quelques mots venant du cœur, donna à toute l'assemblée la Bénédiction papale, usant avec bonheur d'une faculté que lui avait accordée gracieusement le Souverain Pontife. Le soir, au retour à Novare eut lieu la dernière séance générale à la suite de laquelle Mgr l'Evêque du diocèse vint donner la bénédiction du T. S. Sacrement aux Congressistes, dans l'église de N.-D. de Montserrat. Le Congrès se terminait ainsi avec la prière, dans le même Sanctuaire où il avait commencé avec la prière, sous les auspices de Marie Immaculée et du Séraphique Père saint François.

FR. BONAVENTURE DE ROUBAIX

O. F. M.





## SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.

XLI

LES STIGMATES. (*Suite.*)



PENDANT il y va de la gloire divine que le Seigneur publie lui-même ses merveilles. Aussi Dieu, qui avait en secret posé son sceau sur le corps de François, voulut-il divulguer son œuvre par divers miracles. Il convenait que la puissance cachée et admirable des Stigmates éclatât aux yeux de tous par ces signes célestes.

“ Dans la province de Riéti, une maladie fort pernicieuse attaquait les bœufs et les brebis ; elle était si maligne qu'aucun remède ne pouvait la conjurer. Un homme craignant Dieu eut une vision pendant la nuit ; on l'avertissait de se rendre promptement à l'ermitage des frères, où St François demeurait alors, de prendre de l'eau qui avait servi à laver les mains et les pieds du Saint, et d'en asperger tous les animaux. S'étant levé le matin, cet homme courut à l'endroit indiqué, obtint en secret de cette eau par les compagnons du saint homme et la répandit sur les animaux malades. O merveille ! aussitôt que les animaux, languissants et gisants par terre, furent touchés tant soit peu par cette eau, ils se levèrent pleins de vigueur et retournèrent à leurs pâturages, comme s'ils n'eussent rien souffert. Ainsi, par la vertu merveilleuse de cette eau, mise en contact avec les plaies

sacrées de François, toute plaie disparaissait entièrement et le mal pestilentiel s'enfuyait.

“ Autour de la montagne de l'Alverne, avant que le Saint y fixât son séjour, s'amoncelaient des nuages d'où tombait une grêle violente qui ravageait ordinairement les fruits de la terre. Mais depuis cette heureuse apparition, et au grand étonnement des habitants du pays, la grêle cessa. La grandeur de la vision céleste et la vertu des Stigmates, imprimés en ce lieu sur le Serviteur de Dieu, furent de la sorte déclarées par la sérénité exceptionnelle du firmament.

“ C'était pendant l'hiver. Incommodé par la faiblesse de son corps et la difficulté des chemins, François voyageait monté sur l'âne d'un pauvre homme. L'abondance de la neige et la tombée de la nuit l'ayant empêché de gagner l'endroit où il se rendait, force lui fut de s'abriter dans le creux d'une roche élevée. Cependant son conducteur, trop peu couvert et protégé contre les rigueurs du froid, ne pouvait s'endormir. Il se tournait et retournait en poussant des gémissements plaintifs. Embrassé de l'amour divin, François étendit la main vers lui et le toucha. Chose admirable, au contact de cette main sacrée qui portait le feu du silex séraphique (1) le froid disparaît et la chaleur gagne le malheureux au dedans et au dehors ; on dirait qu'une fournaise lance sur lui ses flammes ardentes. Réconforté sur le champ dans son âme et dans son corps, l'ânier dort jusqu'au matin, sur les pierres et dans la neige, bien mieux que dans son lit, comme lui-même l'assura depuis.

“ A ces signes certains, on ne peut douter que les Stigmates sacrés ne soient l'œuvre de Celui qui, par le ministère angélique, purifie, illumine et enflamme les cœurs.

“ Courage donc, intrépide chevalier du Christ, porte les armes de ton chef victorieux ; fortifié et glorifié par ces armes, tu vaincras tous tes ennemis. Porte l'étendard du Très-Haut, ton Roi ; à sa vue s'armeront tous ceux qui combattent dans l'armée du Seigneur ! (Cet article et le précédent sont tirés des *Trois Comp.*, c. 17, de 1. Cél., 2. p. c. 3., de St Bonav., Lig. Maj., c. 13.)

---

(1) “ *Quæ Seraphici calcui gerebat incendium.* ” Par ces mots St Bonaventure compare, peut-être, les Stigmates de St François au caillou, au silex qui, battu par le briquet, produit l'étincelle génératrice du feu.

## SES ADIEUX A L'ALVERNE

Avant de continuer ce qui advint au B. Père après la réception des Stigmates miraculeux, il nous semble bon de rapporter les adieux de l'homme de Dieu à la sainte montagne. Voici comment s'exprime sur ce sujet, le Fr. Massé, un des compagnons du séraphique Père.

“ Le grand Patriarche résolut de dire adieu à cette sainte montagne, en ce jour 30 septembre 1224, fête de St Jérôme. Ayant accepté de la part du seigneur Orlando, comte de Chiusi, un âne pour s'en retourner, car ses pieds blessés et percés par les clous ne pouvaient plus être posés à terre, le Saint, après avoir entendu la messe le matin, nous réunit tous et nous commanda par obéissance de rester unis par la charité, de nous livrer avec zèle à l'oraison, d'avoir un soin vigilant de ce lieu et d'y réciter l'office jour et nuit. — En outre, il nous recommanda cette sainte montagne, exhortant tous ses frères présents et futurs de ne pas en permettre la profanation, mais de faire en sorte qu'elle fût toujours respectée et vénérée, donnant sa bénédiction à tous ceux qui l'habiteront et à tous ceux qui lui porteront révérence et respect. Il ajouta : “ Soient confondus ceux qui n'honoreront pas ce lieu, qu'ils en attendent de Dieu le juste châtement ! ” Il me dit aussi : “ Fr. Massé, sache que mon intention est que les religieux de ce lieu soient des hommes craignant Dieu, des meilleurs de mon Ordre. Que les supérieurs s'empressent donc d'y envoyer les meilleurs frères. Ah ! . . . ah ! . . . ah ! . . . Fr. Massé, je ne te dis que cela.”

“ Il nous ordonna et nous imposa l'obligation, à nous Fr. Ange, Fr. Sylvestre, Fr. Illuminé et Fr. Massé, d'avoir un soin spécial du lieu où s'était accomplie la grande merveille de l'impression des Stigmates. Puis, il dit . “ A Dieu, à Dieu, à Dieu, Fr. Massé.” Et, se tournant vers le Fr. Ange : “ A Dieu, à Dieu, à Dieu, Fr. Ange.” Il fit de même pour le Fr. Sylvestre et le Fr. Illuminé. “ Restez en paix, mes enfants bien-aimés, que Dieu vous bénisse, fils bien-aimés, à Dieu ! Je vous quitte de corps, mais je vous laisse mon cœur. Je m'en vais avec mon frère, la petite brebis de Dieu, me rendant à Sainte-Marie-des-Anges, et je ne reviens plus ici. Je pars. A Dieu, à Dieu, à Dieu à tous ; à Dieu, montagne ; à Dieu, à Dieu, mont Alverne ; à Dieu montagne des Anges, à Dieu, très cher, à Dieu, très cher frère

“ faucon, je te remercie de ta charité envers moi. A Dieu, à Dieu, rocher, à Dieu, à Dieu, à Dieu, rocher qui m'a ouvert ton sein pour me recevoir en dépit du démon. Nous ne nous verrons plus, à Dieu, Sainte-Marie-des-Anges (de l'Alverne), je te recommande mes fils, Mère du Verbe éternel.”

“ Pendant que notre cher frère parlait ainsi, nos yeux versaient d'abondantes larmes. Ce que voyant, lui aussi se mit à pleurer et il nous quitta, emportant nos cœurs avec lui ; mais nous restions orphelins par le départ d'un tel père. —

“ Au moment où François allait perdre de vue la chère montagne, il se retourna encore vers elle une dernière fois, descendit de sa monture et s'écria : “ A Dieu, montagne de Dieu, montagne de Dieu, montagne sainte, montagne affermie par l'abondance de toutes sortes de faveurs célestes. A Dieu, mont Alverne ; que Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint Esprit te bénisse. “ Demeure en paix, nous ne nous reverrons plus ! ”

“ Le Saint rendit une visite au comte de Montalto, qui, pour avoir de lui son habit comme souvenir, lui en fit faire un neuf, et reçut celui que portait notre Père au moment de la stigmatisation. Ce précieux vêtement se trouve maintenant à Florence dans l'église de “ Tous les Saints.”

#### FERVEUR DU B. FRANÇOIS PENDANT QU'IL SOUFFRAIT DES YEUX

“ Après avoir été décoré des sacrés Stigmates, le corps du Saint commença d'être tourmenté par des langueurs plus nombreuses et plus pénibles qu'auparavant. De fréquentes infirmités visitèrent ce corps parfaitement châtié et réduit en servitude pendant de nombreuses années écoulées. En effet, durant les 18 années précédentes, c'est à peine si la chair du Saint s'était reposée en parcourant les diverses et très éloignées régions où elle avait répandu la semence de la parole de Dieu. 92

“ Prompt, dévot, fervent, l'esprit qui l'animait avait tellement rempli toute terre de l'Évangile de Jésus-Christ, que souvent, dans un jour, il parcourait quatre ou cinq châteaux ou cités, annonçant à chacun le royaume de Dieu et, de tout son corps, faisant une langue, il édifiait ses auditeurs non moins par l'exemple que par la parole. La chair de François s'accordait si bien avec son esprit et lui rendait une telle obéissance, que non seulement elle ne manifestait aucune répugnance pour s'efforcer

d'atteindre une sainteté complète, mais qu'elle s'efforçait même de l'obtenir, selon qu'il est écrit :

“ Mon âme et ma chair sont dévorées de soif pour vous, ô mon Dieu ! ” La soumission du corps à l'âme, par suite de son assiduité, était devenue comme volontaire ; et parce que l'habitude devient souvent une seconde nature, le corps du Bienheureux avait obtenu, par son inclination quotidienne, d'être établi dans une vertu si élevée. ” (1 Cél., 2. p., c. 4.)

(*A suivre.*)

FR. JEAN-BAPTISTE, *M. Obs.*



## STATIONS DU CHEMIN DE LA CROIX

### Etude Historique, Topographique, Scripturale, Morale et Archéologique

#### QUATRIÈME STATION

#### RENCONTRE DE JÉSUS ET DE MARIE

#### I

L'EVANGILE ne mentionne pas cette rencontre ; mais la tradition bien constante supplée amplement au silence de l'écrivain sacré.

D'après cette tradition, Marie n'avait pas assisté personnellement aux diverses phases de l'arrestation et de la condamnation de Jésus. Cependant le disciple bien-aimé que l'Évangile nous montre comme plus courageux que les autres apôtres, tenait la divine Mère au courant de tout ce qui se passait. Marie suivait de loin et se trouvait dans des maisons à proximité des divers endroits où était Jésus. Ainsi pouvait-elle être bien vite renseignée. Du reste, les convenances ne lui permettaient pas d'en faire davantage pour le moment.

Lorsque la sentence de mort fut prononcée et que le triste cortège commença sa marche vers le Calvaire, l'apôtre revint une dernière fois, demandant à Marie si elle voulait voir son Jésus

encore une fois. Elle partit aussitôt, accompagnée du disciple bien-aimé et de quelques saintes femmes. Comme il lui eût été impossible de pénétrer à travers la tourbe des soldats et des bourreaux, elle se rendit à une traverse de chemin par lequel devait passer le cortège.

Il est plus facile de s'imaginer que de décrire les sentiments qui se précipitaient dans le cœur de cette tendre Mère et l'agitaient au point de se rompre, lorsqu'elle entendit les cris féroces de cette cohue ivre de sang. Jésus apparaît entouré d'une vile soldatesque qui l'accable de mauvais traitements et n'oublie aucune injure. Les regards du Fils et de la Mère se rencontrent. La vue des souffrances de Jésus brise le cœur de Marie, et Jésus lisant cet excès de douleurs dans le cœur de sa Mère en reçoit un redoublement d'affliction. Ils sont l'un à l'autre une cause de peine indescriptible. Jésus, au dire de St Anselme, salue Marie par ces simples paroles : " Je vous salue, Mère." — Et Marie, au rapport de St Boniface, est presque morte de douleur et ne peut répondre un seul mot.

Jésus, sous le poids de son émotion, s'arrête un instant ; mais les bourreaux le brutalisent davantage pour l'arracher à cette scène déchirante et lui font presser le pas. Marie s'évanouit sur une pierre au bord du chemin, et cette pierre, d'après une pieuse légende, s'amollit au contact des larmes de la Vierge.

## II

En quittant la troisième station, on continue à suivre la rue tout droit l'espace de 123 pieds, soit environ 45 pas. A cette distance, on rencontre à gauche une ruelle venant de l'Est. C'est par cette ruelle que Marie vint déboucher pour rencontrer Jésus.

La station se fait en face, à main droite.

## III

Agar, ayant été chassée dans le désert avec son fils Ismaël, vit bientôt toutes ses provisions épuisées et son enfant en proie aux étreintes de la mort. Son amour maternel ne pouvant souffrir un tel spectacle et laissant son fils étendu sous un arbre elle se dit : " Je ne verrai pas mourir l'enfant." Elle s'éloigna pour ne plus le voir et donna un libre cours à ses larmes en attendant la mort pour elle-même.

Ce trait nous montre l'amour maternel dans toute sa tendresse,

mais aussi avec toute sa faiblesse. Sur le chemin du Calvaire, nous rencontrons l'amour maternel joint à toute la délicatesse qui peut se trouver dans un cœur de vierge. Marie était mère et vierge : elle aimait Jésus comme son fils unique et comme son Dieu et cependant elle ne faiblit pas, elle ne fuit pas comme Agar. Tout au contraire, elle s'empresse pour voir son Fils accablé de douleurs et pour assister à sa mort.

L'amour d'Agar est faible et ne saurait être la figure de celui de Marie. Nous trouvons un amour plus fort et se rapprochant davantage de celui de Marie : c'est la mère des Machabées.

Cette noble femme, au cœur viril, comme l'appelle l'Esprit Saint, fut amenée avec ses sept fils devant le roi Antiochus. Elle vit mourir ses enfants au milieu des supplices les plus atroces et son cœur magnanime ne sut trouver que des paroles d'encouragement. Elle ne faiblit pas un instant et loin de les détourner de leur généreux dessein, elle ne cessa de les exhorter à mourir pour le service de Dieu.

Quel héroïsme de la part d'une mère ! D'après l'expression d'un saint Père, cette femme meurt avec chacun de ses enfants. Marie a poussé l'héroïsme plus loin, non seulement elle n'a pas murmuré contre un semblable sacrifice imposé à son amour, mais elle a voué.

St Bonaventure nous dit que de même que le Fils de Dieu ne s'est pas incarné sans le consentement de Marie, ainsi n'a-t-il pas entrepris l'œuvre de la Rédemption sans le consentement de sa Mère. Et le saint Docteur affirme qu'avant de se livrer aux tortures de sa Passion, Jésus alla trouver Marie à Béthanie pour lui en demander la permission. On peut donc dire qu'elle-même avait dévoué son divin Fils à la mort. Elle vient en ce moment pour l'accompagner jusqu'au lieu du supplice, afin de l'offrir elle-même en sacrifice au Père céleste.

En cela, nous la trouvons semblable à Abraham qui allait lui-même immoler son fils Isaac. Mais pour que la ressemblance fût complète, il eût fallu qu'Abraham aimât son fils autant que Marie aimait Jésus, et jamais amour de père pour son enfant, fût-il fils unique et l'objet d'une longue attente et de promesses extraordinaires comme l'était Isaac, jamais cet amour ne pourra entrer en comparaison avec l'amour que la Vierge Mère portait à son divin Fils. Enfin Dieu se contenta de la bonne volonté

d'Abraham, tandis qu'il exigea de Marie la réalisation complète de son sacrifice.

Quant aux passages de l'Ancien Testament pouvant se rapporter à cette station, contentons-nous de citer quelques textes des Lamentations du prophète Jérémie.

“ Comment le Seigneur a-t-il couvert de ténèbres, dans sa colère, la fille de Sion ? Il a précipité du ciel en terre la fille d'Israël, autrefois si belle et si éclatante, et au jour de sa fureur, il ne s'est plus souvenu de cette vierge dont l'humilité servait comme de marchepied au Tout-Puissant.

“ A qui te comparerai-je, ô fille de Jérusalem ? . . . et comment te consoler, ô vierge, fille de Sion ! Ta douleur est vaste comme la mer : qui te guérira ? ” (Lam., II, 1, 13.)

#### IV

Quel cœur pourrait rester insensible à la vue de cette Mère, si sainte et si tendre, rencontrant son divin Fils qui a déjà succombé sous le poids de la croix, entouré de bourreaux, défiguré par les coups et les blessures et couvert de crachats, de poussière et de sang ? . . .

“ C'était Jésus ! c'était son Fils, dit St Bonaventure ; celui qu'elle avait nourri de son lait et réchauffé sur son sein ; celui avec qui elle avait fui en Egypte, et dont elle avait dirigé l'enfance ; celui avec qui elle avait partagé le pain de sa pauvreté et dont l'absence de quelques jours seulement lui avait causé tant d'anxiété et d'alarme. C'était son Jésus, c'était son Fils qu'elle voyait avancer vers la mort la plus ignominieuse et la plus cruelle ! C'était son Fils qu'elle accompagnait et dont elle arrosait les traces de sang avec ses larmes.”

Tout est larmes autour de nous ; la pierre elle-même s'attendrit ; resterons nous seuls indifférents ? . Ah ! si nous sommes insensibles à ce spectacle, c'est que nous sommes sans cœur, et, d'après l'apôtre, nous portons déjà le caractère de la réprobation. Mais ne nous contentons pas de verser des larmes d'une compassion naturelle. Qui a causé les douleurs du Fils et de la Mère, sinon le pécheur ? Chaque nouveau péché renouvelle tous les tourments du Fils de Marie et chaque nouveau tourment infligé à Jésus ramène les angoisses de sa divine Mère. Hélas ! n'est-ce pas ce que nous faisons chaque jour ? n'est-ce pas ce

que répètent tous les pécheurs de la terre qui ne se lassent jamais de se livrer au péché ?

Si donc nous voulons consoler efficacement Jésus et Marie, si nous voulons réellement calmer ces douleurs et sécher ces larmes, renonçons au péché et travaillons de tout notre pouvoir à le bannir du monde.

## V

Un arceau, élevé au-dessus de la ruelle, indique d'une manière précise l'endroit où eut lieu la rencontre de Jésus et de Marie.

Tout auprès, les chrétiens de la primitive Eglise ont érigé une église pour perpétuer le souvenir de cette scène douloureuse. Elle a été connue de tout temps sous le nom de *Notre-Dame du Spasme* ou de *Pamoison*. Au XIII<sup>me</sup> siècle, cette église fut remplacée par un couvent de Bénédictines de l'abbaye de Béthanie. Ce couvent subit diverses modifications ; converti d'abord en établissement de bains, il finit en dernier lieu par servir d'écuries.

Jusqu'à ces dernières années, il n'en restait plus que les quatre murs dont les ouvertures ogivales rappelaient fort bien l'époque des croisades.

Depuis quelques années, les Arméniens catholiques en ont fait l'acquisition pour y créer un hospice destiné à leurs pèlerins et y érige une somptueuse église.

Les excavations faites à cet effet ont amené la découverte d'un pavé en mosaïque où sont incrustés deux pieds très artistement travaillés en mosaïque polychrome sur fond blanc ; on croit qu'ils indiquent l'endroit précis où se tenait la Sainte Vierge. Le désir d'abriter cette relique a déterminé l'érection de l'église ; une crypte très vaste est déjà construite. L'édifice de 83 pieds de long sur 46 de large s'élèvera au-dessus et sera divisé en trois nefs terminées par trois absides.





## UN TERTIAIRE DU XIX<sup>ME</sup> SIÈCLE

JEAN-BAPTISTE LAROUDIE.

### *MALADIE ET MORT DE LAROUDIE*

**T**els furent les témoignages d'estime, de vénération qui furent donnés au saint ouvrier,

On a vu dans le compte rendu de ses obsèques, donné à la fin de l'article de la *Semaine religieuse*, que les fidèles de tous rangs s'étaient retrouvés à l'église, pour saluer une dernière fois ses restes mortels ; la plupart de ceux qui avaient assisté à l'office divin montèrent jusqu'au cimetière en dépit du froid et de la distance.

C'est en arrivant au champ du repos, tandis que, derrière nous, on faisait à demi-voix l'éloge du bon Laroudie, que l'idée d'écrire sa vie nous traversa l'esprit. Il fallut du temps pour réunir les documents, faire exécuter son portrait, mettre en un mot tout au point. Ceci expliquera comment ce modeste opuscule n'a pu paraître que trois mois après sa mort.

Au cimetière, une dernière absoute fut donnée dans l'ancienne chapelle des Franciscaines, par M. l'abbé Paul Maupetit, directeur du Tiers-Ordre, et on se dirigea vers la tombe. Elle est située tout au fond du cimetière, dans la partie de droite, qui donne sur l'ancienne entrée de la nécropole. C'est là que fut déposé le corps de Jean-Baptiste Laroudie, dans la même fosse et sur le cercueil de sa sainte mère. C'est là que ces deux bons serviteurs de Dieu attendent en paix la résurrection ! Après les dernières prières, M. Alex. Maupetit, directeur du cercle catholique Saint-Etienne, prononça à peu près les paroles suivantes :

Messieurs.

Au nom des œuvres catholiques de Limoges, on m'a prié d'adresser un dernier adieu à notre confrère Laroudie. Vous savez tous ce que fut cet ouvrier modèle, irréprochable, dur à la peine, ferme dans ses convictions chrétiennes, sans peur devant la mort.

Il a reçu de Dieu la récompense due à ses vertus : son exil est terminé ; mais nous, nous restons, et sur le bord de cette tombe, nous devons trouver une grande leçon. Ce que fut Laroudie pendant sa vie, il faut que nous le soyons tous, ouvriers et patrons. Il faut que nous soyons des soldats du Christ, des hommes de devoir. Prenons-en la ferme résolution ici-même, et vous, Laroudie, priez Dieu pour nous, demandez-lui de nous donner la force et l'énergie qui nous sont nécessaires ; priez-le pour tous les ouvriers de Limoges, pour tous les ouvriers de France, afin qu'après avoir été, pendant la vie, vos imitateurs, nous allions, un jour, vous rejoindre au ciel.

Au milieu de l'émotion générale, on jeta l'eau bénite et on se sépara.

Les jours qui suivirent donnèrent occasion de rappeler publiquement ce qu'avait été ce modèle d'ouvrier. A St-Pierre, le jour de Noël, le prédicateur y fit une longue allusion, si transparente, que chacun le reconnut. A St-Joseph, dans une autre circonstance, il fut encore cité comme exemple du haut de la chaire.

Ces témoignages unanimes donnent une idée de l'influence qu'avait exercée à Limoges, cet obscur serviteur des pauvres, ce grand chrétien. Comme le disait M. A. Maupetit, il est près de Dieu, il y prie certainement pour l'Eglise qu'il aimait comme une mère ; pour la France sa patrie, pour les pauvres ses anciens amis, pour les ouvriers ses semblables. Puissent les vœux de son grand cœur être exaucés par la divine Providence.

---

### CONCLUSION

Comme avant tout cette vie a été écrite pour les ouvriers, ils ne trouveront pas mauvais que l'auteur les aide à étudier les vérités indiscutables qui ressortent de la lecture qu'ils viennent de faire.

Qu'ils se donnent la peine de regarder autour d'eux et d'arrêter leur pensée sur un ouvrier non chrétien. Que voient ils ? Des choses fort tristes. L'homme, n'étant retenu par aucun frein, a de mauvaises habitudes : s'il gagne beaucoup, il dépense davantage encore ; il veut vivre avec un certain luxe, et pour satisfaire ce goût, il ne peut jamais mettre un sou de côté. Vienne une maladie, c'est la misère, la misère noire. Les amis qui ont les

mêmes idées et n'aiment pas les spectacles attristants s'éloignent. La femme s'éténue pour trouver un peu de pain.

Si la maladie doit aller jusqu'à la mort, quelle sera la fin de cet homme qui ne croyait pas ? Aura-t-il le temps de voir un prêtre ? Dans quels sentiments passera-t-il ses derniers jours ? Dans le désespoir que lui causera le souvenir d'une vie gaspillée, avec l'horrible pensée qu'il laisse une femme et des enfants sans pain.

En admettant que la maladie l'ait épargné, que deviendra-t-il lorsqu'il sera vieux et ne pourra plus travailler ? Ses enfants ? Les enfants sans principes laissent, lorsqu'ils sont grands, leurs parents dans la misère.

Si, au lieu d'avoir gagné et dépensé beaucoup, l'ouvrier incroyant végète, comme cela a lieu le plus souvent, dans une gêne perpétuelle, quelle vie d'enfer, dans cette maison où ne lui reste jamais l'espoir d'un monde meilleur et d'une récompense éternelle !

La misère, résultat de l'incrédulité et de l'inconduite inévitable là où il n'y a pas de pratique religieuse, conduira vite le malheureux à l'hôpital, si elle ne le pousse pas au suicide. Tableau sombre mais trop réel !

Le cœur de l'ouvrier non chrétien est ouvert à l'envie, à la colère, à la haine, au désespoir. L'histoire n'est-elle pas là pour le prouver ? Ne sont-ce pas ces sentiments qui poussent de pauvres égarés à faire des révolutions, sous lesquelles, au bout d'un certain temps, ils finissent toujours par être écrasés. Et après cette vie de lutttes et de désespoirs inutiles, que se passe-t-il ? L'éternité est là qui attend sa proie. Que deviendra le malheureux qui, mis sur la terre pour adorer Dieu, l'aura toujours blasphémé ? C'est épouvantable ! Détournons nos yeux d'un pareil spectacle ; étudions l'ouvrier chrétien. On l'a vu célibataire, dans la personne de Laroudie, et on sait comment sa vie s'écoula. Observons l'ouvrier chrétien, marié, que nous coudoyons tous les jours dans nos rues. S'il réussit dans ses travaux, il sait, par son irréprochable conduite, se réserver un peu de bien-être pour ses vieux jours. Ses enfants, bien élevés, seront sa consolation. Le père et la mère, appuyés l'un sur l'autre, fortifiés par une commune foi, arriveront, dans la paix que procure une conscience pure, au jour où Dieu les rappellera à lui. Si le travail est dur et peu rémunérateur, si dans le pauvre

ménage les soucis abondent, si le pain y est rare, c'est alors que le courage donné par la pratique religieuse soutiendra les éprouvés !

Et puis, heureux ou non, croyant ou incrédule, un moment arrive où il faut mourir. On sait ce qu'est la fin de l'impie ! La mort du juste est le soir d'un beau jour. Adieu les épreuves, adieu la tristesse : l'aurore d'une vie heureuse, d'un bonheur qui ne finira jamais va paraître ! Ceux qui restent ont l'espérance pour les consoler, la pensée du ciel où ils retrouveront leurs chers absents pour les soutenir. Leur tour viendra bientôt ! Qu'est-ce que c'est qu'une vie d'homme ? Cinquante, soixante, quatre-vingts ans ? Cela passe avec une effrayante rapidité ; et après, c'est l'éternelle gloire pour les justes, l'éternel malheur pour les ennemis de Dieu.

Sur cette terre, il est une loi à laquelle personne n'a le droit de se soustraire : c'est la loi du travail. Le Christ a voulu la subir, il l'a fait volontairement. Jusqu'à l'âge de trente ans il a dû gagner sa vie par un travail pénible. Quel exemple ! quel modèle ! Eh bien, ouvriers, il s'agit de savoir si vous voulez accepter en chrétiens la loi du travail ou la subir en révoltés. La vie de Laroudie vous a montré quelle est la grandeur, l'autorité de celui qui se modèle sur Jésus-Christ. L'hésitation n'est pas possible.

Quant aux patrons, leur fortune est une charge, leur situation une mission donnée par Dieu. Incroyants, ils tâchent de gagner beaucoup en donnant peu ; c'est de l'exploitation et le retour à l'esclavage du monde païen. C'est l'oppression du faible par le fort. Chrétiens, ils savent que la justice leur impose d'imprescriptibles devoirs et ils deviennent les amis, les soutiens, les pères de ceux qu'ils emploient. Hors du Christianisme la question sociale est insoluble.

Nous voudrions que la lecture de cette vie d'ouvrier, dans laquelle on trouve aussi les noms et les exemples de patrons chrétiens, comprenant et accomplissant leurs devoirs, fît bien entrer dans les esprits cette certitude que la piété c'est le bonheur. C'est le bonheur en ce monde, car elle procure à tous la considération, l'estime, le respect des autres, en même temps que le calme et la force que donne une bonne conscience. C'est le bonheur pour toujours, car Jésus réserve à tous ceux qui l'aiment une place près de lui dans la gloire.

Laroudie en a donné la preuve ; ouvriers et patrons, tâchons de l'imiter.

*FIN*



## Etude sur le Tiers-Ordre de S. François

*Le Tiers-Ordre de Saint François et la Franc-Maçonnerie.*

LE TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS ET LA LIBERTÉ.

Que cette association, dit le Pape, en parlant du Tiers-Ordre dans son Encyclique *Humanum genus*, que cette association fasse tous les jours de nouveaux progrès. Parmi les nombreux avantages que l'on peut attendre d'elle, il en est un qui prime tous les autres ; cette association est une vraie école de liberté, de fraternité, d'égalité, non de l'absurde façon dont les francs-maçons l'entendent ; mais telle que Jésus-Christ a voulu en enrichir le genre humain et que saint François les a mises en pratique."

Comment le Tiers-Ordre de St François produit-il la liberté ? " Nous parlons ici de la liberté des enfants de Dieu, continue le Pape, au nom de laquelle nous refusons d'obéir à ces maîtres iniques qui s'appellent Satan et les mauvaises passions." La liberté est la possession de soi dans l'ordre, c'est la chair soumise à l'esprit, l'esprit à la foi, la foi à Dieu.

La liberté est d'abord le règne de l'esprit sur la chair, et nous venons de voir ce que fait le Tiers-Ordre pour cela. Le Tiers-Ordre est une loi de pénitence proportionnée à tous les états. Son vrai nom est le *Tiers-Ordre de la Pénitence*. Sans la pénitence, ce contrepoids surnaturel que Dieu nous a donné pour équilibrer notre nature déchue, nous n'observerons pas la loi naturelle, la chair triomphera de l'esprit. Non, sans la pénitence, nous ne nous maintiendrons pas dans la loi naturelle. On se fatigue de tout en ce monde, même de la vertu. Quelque parfaite que soit votre pendule, ses poids inclinent d'eux-mêmes vers la terre et elle finit par s'arrêter, si vous ne la remontez régulièrement. La pénitence est le ressort de notre vie morale et, suivant qu'il se relâche plus ou moins, la vie de l'esprit baisse dans la même proportion. Au monde matérialisé, la Vierge de Lourdes

A crié trois fois : Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! Au monde matérialisé, le Vicaire de Jésus-Christ, écho fidèle de Marie Immaculée, a dit par trois fois d'une voix solennelle ; "Entrez dans le Tiers-Ordre de la Pénitence." Il l'a dit dans son Encyclique *Auspicato* : il l'a répété dans sa constitution *Misericors Dei Filius* ; il l'a redit encore dans son Encyclique *Humanum genus*.

Voilà le premier degré de notre liberté. Voici le second : la chair soumise à l'esprit, il faut soumettre l'esprit à la foi.

" Ne croyez pas, dit Bossuet, que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens. L'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse. Comme l'autre, elle se fait des plaisirs cachés et s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la religion qu'il a si longtemps révéree : il se met au rang des gens désabusés ; il insulte en son cœur aux faibles esprits qui ne font que suivre les autres, sans rien trouver par eux-mêmes ; et, devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait lui-même son dieu."

La pénitence est la discipline de la chair ; la foi est la discipline de l'esprit. En cela il n'y a rien que de logique : Dieu existe, il peut se révéler ; il s'est révéélé en Jésus-Christ et par Jésus-Christ ; et Jésus-Christ est continué par l'Eglise ; et la tête et la bouche de l'Eglise, c'est le Pape. Voilà nos principes et nos convictions, voilà notre foi.

Mais nous vivons à une époque où le courage est nécessaire pour croire. Dans certains milieux le courage ne suffit pas, il faut de l'héroïsme. D'autre part, peu sont capables de cet héroïsme et de ce courage. Voilà pourquoi le respect humain fait tant de victimes.

Le Tiers-Ordre de St François doit réagir contre cet effacement des principes devant la peur et l'intérêt : il le fait surtout en groupant les âmes. La franc-maçonnerie n'est si forte que par son union ; cette union, elle la fonde et la corrobore avec toutes les désunions qu'elle suscite : désunion de la famille par le divorce et ce qui prépare le divorce ; désunion du père d'avec sa femme et ses enfants dans les récréations et les distractions de la vie ; désunion de toutes les associations qui ne relèveraient pas de la franc-maçonnerie, des corporations ouvrières qui demeureraient étrangères à son esprit ; désunion de l'Eglise surtout, de l'Eglise qui est, malgré tous les mensonges

de ses ennemis, la plus grande école de liberté. La franc-maçonnerie est fidèle à son mot d'ordre : *Diviser pour régner*. Elle est passée maîtresse dans l'art d'isoler l'homme de tous les liens qui pourraient retenir son cœur, son âme, son activité, son corps lui-même. Après cela, on nous fera un crime de l'abnégation chrétienne, on dira qu'elle nous mutile ! Non, elle ne nous mutile pas ; elle ne fait qu'arracher l'ivraie du champ, les branches sèches de l'arbre, tandis que la franc-maçonnerie coupe l'arbre et met toute la récolte en feu. Elle porte bien à la vérité sa marque de fabrique : on voit bien que son inspireur occulte est "*l'homicide dès le commencement*."

La cité du mal s'unit pour la négation : soyons unis pour l'affirmation des vrais principes. Sans doute, nous n'avons pas besoin de sortir du christianisme pour trouver l'appoint de la compagnie et de la société. Quelle société n'est pas l'Eglise catholique, que j'interroge son passé ou son présent ! Mais aussi que de chrétiens honorables qui n'ont du christianisme que le nom, qui ne lui donnent qu'une cotisation annuelle d'une messe entendue chaque dimanche peut-être. Qu'ils sont peu nombreux les membres vraiment actifs dans certains milieux, milieux populaires, milieux aristocratiques, milieux bourgeois, milieux industriels, milieux bureaucratiques ! Bien souvent on est isolé dans sa foi et sa pratique.

Or, il faut s'unir pour réagir contre le courant : mais on ne s'unit que dans une convention acceptée de part et d'autre, dans une convention précise et pratique. Unissons-nous sur le terrain du christianisme que le Tiers Ordre particularise et applique dans le détail de la vie par ses règles, son esprit, ses traditions. Hommes de bonne volonté, vous n'êtes que deux, trois, quatre dans un milieu où tout ne respire qu'indifférence, pour ne pas dire haine contre la religion. Unissez-vous non seulement dans une convention qui règle certains actes extérieurs, certains actes de charité, la visite, l'apostolat des pauvres par exemple ; mais unissez-vous dans une convention qui vous saisisse au vif, au plus intime de vous-mêmes. Aujourd'hui moins que jamais, vous ne vous tirez pas d'affaire avec des œuvres et des programmes d'œuvres. Que de misères, que de divisions, que de divergences regrettables elles font parfois éclater ! Quels minces résultats souvent pour tant d'étalage, de prospectus et d'annonces ! Certes, ce n'est point nous qui disons du mal des œuvres : tout ce qui

est catholique, nous l'embrassons de grand cœur, et nous voulons le promouvoir de toute notre âme et de toutes nos forces. Mais nous disons que les œuvres ne suffisent pas, que l'ouvrier de ces œuvres ne doit pas être moindre que ses effets, qu'avant tout il doit être sincère, d'accord avec ses principes, chrétien de vieille roche, disons le mot. Or, le Tiers-Ordre aide éminemment à cela : le Pape le dit et le redit, l'histoire en fait foi, l'expérience le confirme de toute manière.

La discipline de la chair c'est la pénitence ; la discipline de l'esprit c'est la foi ; la discipline de la foi c'est l'union à Dieu par la grâce sanctifiante sans cesse entretenue en nous. Or l'observation fidèle des commandements de Dieu et de l'Eglise est l'aliment nécessaire de la grâce. Jésus-Christ l'a dit : "*Si quelqu'un m'aime, il gardera mes commandements. Observez les commandements si vous voulez entrer dans la vie.*"

Beaucoup de catholiques oublient en pratique ces paroles du Maître Souverain. Pour eux, la religion est un système appliqué, c'est un programme extérieur, une étiquette qui fait bien, où la politique aura peut-être sa part. Et puis, comment n'être pas religieux ? La religion est une tradition de famille ; on a une femme, des enfants chrétiens ; on a été élevé par des prêtres ; on va à la messe, on fait même ses Pâques. Toute la religion est là pour un trop grand nombre ; si ce n'est pas la foi sans les œuvres, c'est la foi sans la totalité des œuvres. Or, dit saint Jacques, "*quiconque observera la loi, à l'exception d'un seul point, devient par le fait même infracteur de toute la loi.*" De là, l'obligation pour nous d'observer tous les préceptes graves de la loi divine, sans exception aucune, sous peine de déchoir de cette heureuse liberté dont Jésus-Christ nous a fait présent par sa passion et sa mort.

Ce que sont les détails de la loi pour la loi elle-même, le Tiers-Ordre l'est pour les commandements de Dieu et de l'Eglise.

FR. PIERRE-BAPTISTE,  
*Min. Provincial.*





## CONGRÈS DU TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

### Tenu à Paray-le-Monial

Le Congrès du Tiers-Ordre franciscain, tenu à Paray-le-Monial, les 11, 12 et 13 septembre dernier, comptera parmi les plus beaux et les plus consolants. Il n'aura peut-être pas autant de retentissement que tel ou tel autre ; mais, ce qui vaut mieux, il entraînera des conséquences capitales et durables. C'est en juillet seulement, que les Commissaires provinciaux, réunis en Congrégation, le décidèrent pour répondre aux vœux exprimés, au sein de la Commission d'études du Val-des-Bois, dont on connaît les récents et importants travaux. Qu'importe après tout le temps quand il s'agit d'une œuvre que Dieu veut ? Du reste, les organisateurs n'ont nullement prétendu faire une manifestation. On en a vu tour à tour d'assez belles à Lourdes, à Brive, à Prime-Combe et dans cette même sainte et hospitalière cité de Paray. S'il convient par intervalle de remuer les foules et de provoquer l'enthousiasme, il est, à cette heure, plus opportun de composer une armée en vue de soutenir les combats que nous livrent sans merci les ennemis de l'Eglise et de la société. Le nombre de soldats ne suffit pas. Nous en avons, certes, de compactes et intrépides légions. Mais il faut les former et les diriger. Le besoin de capitaines instruits, ayant la même tactique et marchant de concert, se fait de plus en plus sentir. Quand au plan de campagne, il est tout tracé par le généralisme, approuvé et consacré par notre roi infallible et immortel, Léon XIII.

Pour ce motif, les Directeurs de Fraternité et les Tertiaires connus par leur compétence et leur zèle ont été seuls invités. Ils sont accourus environ quatre-vingts. Les autres, retenus par les devoirs de leur ministère ou des nécessités de famille, ont adhéré en des lettres émues, protestant qu'ils seraient avec nous d'esprit et de cœur et surtout par la prière. Plusieurs communautés religieuses avaient promis de leur côté de s'intéresser au succès de cette grande et sublime entreprise.

Paray ! Pouvait on choisir un lieu plus propice ? Il semble que nulle part les bénédictions du ciel ne puissent tomber plus abondantes et plus fécondes ; nulle part on ne peut obtenir plus de lumière et plus d'ardeur qu'à ce foyer privilégié de l'amour divin.

C'est dans les salles de l'école des Frères, mises gracieusement à la disposition des congressistes, que les séances se tenaient. La journée, naturellement, commençait par la sainte Messe, célébrée dans la chapelle des Clarisses. Le R. P. Ferdinand avait accepté d'y donner une de ces chaudes et pathétiques exhortations dont il a le secret. Aussi comme on était bien disposé, après l'avoir entendu, à suivre avec attention et profit, les travaux du Congrès ! Le R. P. Jules du Sacré-Cœur, délégué par le Ministre Général pour présider ces imposantes et mémorables assises, rappelle tout d'abord, à la séance d'ouverture, les circonstances qui les ont provoquées, puis, il en montre la nature et le but. "Le Souverain Pontife, dit-il, énumérant les maux dont souffre la société contemporaine, indique comme un des moyens les plus sûrs et les plus efficaces, le Tiers-Ordre de St François. Etudions-le donc au double point de vue doctrinal et social." En terminant, il recommande à tous les membres accourus des quatre coins de la France, de se regarder comme de véritables frères, par suite, de déposer toute crainte et tout scrupule et de mettre en commun le fruit de leurs recherches et de leur expérience personnelle. Nous avons entendu dans des paroles éloquentes un exposé court et simple des différents points du programme, suivi de discussions calmes et sérieuses, qui amenaient des conclusions précises et pratiques. Il n'en pouvait être autrement avec des hommes exercés comme M. le chanoine Barnaud, archiprêtre de Paray, représentant Mgr Ferraud, évêque d'Autun ; M. Léon Harmel et M. l'abbé Garnier, M. l'abbé Villeneuve et M. l'abbé Boulet, M. de Perceval et M. de Castelneau, M. l'abbé Maupetit, etc., etc., pour nommer les plus connus, sans oublier les Religieux Franciscains et Récollets. Nous devons en outre une mention spéciale aux jeunes et vaillants rédacteurs de la revue du *XX<sup>me</sup> siècle*. Puisse leur voix être entendue et leur exemple suivi de tant de camarades au cœur noble et généreux, et qui restent cependant dans une étrange sinon coupable inertie !

Le soir venu, les congressistes se rendaient à la chapelle de la

Visitation, pour déposer dans le cœur de Jésus les résolutions qui leur avaient été inspirées dans la journée, et recevoir, comme la bienheureuse Marguerite-Marie, la promesse de voir leur foi et leur zèle récompensés.

Nous publierons incessamment les vœux arrêtés et votés dans la séance de clôture, en les accompagnant de commentaires qui les rendront plus accessibles et plus profitables à l'ensemble de nos lecteurs. En attendant, nous donnons ci-après l'adresse envoyée au Souverain Pontife et le Bref par lequel il a répondu. Nous ne pouvions ambitionner une plus douce ni plus précieuse récompense. Ainsi, on le voit, notre cause est près de triompher. Courage et confiance : le Tiers-Ordre sauvera une fois de plus la société.

*Adresse envoyée au Souverain Pontife.*

Très Saint Père,

Humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, les membres du Congrès du Tiers-Ordre Franciscain, réunis sous l'autorité du Ministre Général : religieux, prêtres et laïques, assemblés à Paray-leMonial les 11, 12 et 13 septembre, renouvellent leurs sentiments de soumission absolue à tous les enseignements et à tous les conseils de Votre Sainteté.

Dans nos réunions, nous avons tout d'abord interrogé l'histoire pour étudier comment la mission providentielle de notre Père St François, tout en étant d'abord d'ordre religieux et surnaturel, n'en a pas moins eu une influence féconde sur l'évolution sociale de son siècle, en soustrayant les petits et les humbles aux oppressions qui pesaient sur eux.

Nous avons ensuite étudié comment le Tiers-Ordre peut coopérer à une évolution analogue, en travaillant à affranchir les travailleurs des oppressions actuelles. Nous avons résolu de fonder et de soutenir des institutions propres à combattre l'usure et l'abus du capitalisme, à rétablir les citadelles de la liberté populaire par les unions professionnelles, à procurer l'aide mutuelle et le secours pour la maladie, la vieillesse et le chômage.

Nous croyons fermement avec Votre Sainteté que le Tiers-Ordre peut être dans notre temps, comme au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, le principe du relèvement moral et matériel des classes populaires.

Nous avons décidé de renouveler nos assemblées afin de propager les idées et l'action propres à atteindre notre but.

Que Votre Sainteté nous permette de Lui remettre nos résolutions, sollicitant humblement Sa paternelle direction.

Baisant Vos pieds sacrés, nous demeurons avec le plus profond respect.

de Votre Sainteté  
les fils très humbles et très soumis.

*(Suivent les signatures.)*

Voici la réponse du Pape :

*“ A notre cher fils, Jules du Sacré-Cœur, commissaire général du Tiers-Ordre Franciscain en France.*

“ LÉON XIII, PAPE

“ Cher fils salut et bénédiction apostolique.

“ Votre lettre pleine de soumission Nous a apporté les résolutions que naguère, vous et plusieurs membres du Tiers-Ordre franciscain, avez prises dans le Congrès réuni sous les auspices du Sacré-Cœur de Jésus dans la ville de Paray-le-Monial. Elle Nous est parvenue au moment où Nous venions d'écrire en faveur d'une réunion semblable qui devait se tenir à Novare.

“ C'est assurément pour Nous un sujet de joie et de grande espérance de voir avec quel zèle, quelle concorde, les membres de cet Ordre s'efforcent de toutes parts de faire estimer comme il le mérite ce remède offert par la bonté divine ; de lui faire porter des fruits salutaires et propres à notre époque. Car il peut certainement les porter. Déjà et longuement Nous avons exposé l'opportunité de ces fruits. La similitude de notre temps avec celui dans lequel cet institut a pris providentiellement naissance Nous a puissamment déterminé à recommander cette même règle de vie à la piété des fidèles. Vos actes présents montrent avec évidence le grand cas que vous avez fait de Nos Encycliques et de Nos recommandations. Vous le prouvez sur tout lorsque vous travaillez avec tant d'ardeur à faire revivre au profit de la cause sociale la puissance que le Tiers-Ordre avait à son origine. Vous vous appliquez à combattre les opinions fausses et les injustices signalées par Nous dans cette question ; à défendre et à propager les principes de la justice et de l'équité évangéliques ; à exciter la classe ouvrière aux pratiques de la vertu et de la religion, en même qu'à la relever de son affaïssement et à pourvoir par des secours convenables à toute

infortune ; à resserrer entre vous les liens de la vraie fraternité et à vous unir par l'action extérieure. Vous vous proposez tout cela comme un vaste champ sur lequel vous expérimentez la profession de votre institut et le dévouement qui est le propre de votre patrie. C'est bien et c'est chose sainte. Les fruits auxquels vous prétendez ne vous feront certainement point défaut, pourvu que, le regard fixé sur les exemples du bienheureux François et pleins de confiance en son secours, vous poursuiviez pleins d'ardeur comme vous avez commencé. Pour Nous, Nous vous soutiendrons toujours dans vos entreprises.

“ En attendant, comme gage, recevez les abondantes bénédictions que Nous répandons sur vous, cher fils, et sur tous vos adhérents.

“ Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 22 septembre 1894, la dix-septième année de notre Pontificat.

“ *Signé* : LÉON XIII, Pape.”



## REMERCIEMENTS ADRESSES

A

### NOTRE BON FRÈRE DIDACE

*Declaration.* — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

*Avis* — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. Toute relation devra être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison. Nous garderons toute la discrétion exigée et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

Montréal. — Je désire faire publier selon ma promesse que le bon Frère Didace m'a obtenu plusieurs faveurs par son intercession.

UNE TERTIAIRE.

Québec. — 20 Février 1894. Grâce à l'intercession du bon Frère Didace, je me suis trouvée guérie d'un violent mal de dents dont je souffrais depuis très longtemps.

M. E. C. S.

Northgorgetown — 15 Mars 1894. Mon mari qui est l'unique soutien de la maison restait, depuis une attaque de paralysie, privé de l'usage d'un bras et d'une jambe. Moi-même, l'automne dernier j'étais atteinte d'une maladie dangereuse et presque incurable. Le bon Frère Didace nous a guéris et nous a aussi obtenu deux autres faveurs. Nous devons également bien des actions de grâces à la Très Ste Vierge qui nous a été d'un grand secours.

DAME B. LONGTIN

Ste Dorothée de Laval — 16 Mars 1894. A. P., souffrait beaucoup d'une maladie interne. Elle implore sa guérison du bon Frère Didace par une neuvaine de prières. La neuvaine n'était pas encore finie qu'elle se sentait complètement guérie. Depuis, elle n'a éprouvé aucune malaise. Gloire à Dieu et reconnaissance au bon Frère Didace !

J. D. P.

Montréal — 23 Mars 1894. Etant affligée depuis un certain nombre d'années d'une maladie qui mettait ma vie en danger, je résolus de me recommander au bon Frère Didace. Je fis donc une neuvaine et promis de faire publier ma guérison dans la *Revue* si je l'obtenais. Depuis ce moment je suis complètement guérie, et j'en rends grâces à Dieu et au bon Frère Didace.

DAME JOS. V.



## Ghronique Française .



BÉATIFICATION. — Le 24 juillet, la Sacrée Congrégation des Rites a tenu une réunion préparatoire pour la béatification du Vénérable Bernardin de Calenzana, prêtre du premier Ordre de St François.

Le 14 Août dernier la même Congrégation a approuvé une Préface propre pour la Messe de St Antoine, en faveur des Conventuels. — Prions pour que ce privilège soit étendu à tout l'Ordre de St François.

L'IMMACULÉE CONCEPTION  
Patronne  
DE L'ORDRE FRANCISCAIN



Sa fête est le 8 décembre

REFRAIN

*Ave, ave immaculata.  
Ave, ave immaculata.*

Vierge Immaculée  
Tu fus autrefois  
La croyance aimée  
De l'humble François.

L'Ordre Séraphique  
Joyeux l'adopta.  
Son chant liturgique  
Toujours l'exalta

“Vierge sans souillure,  
 “Fille du Très-Haut,  
 “Tu fus toujours pure  
 “Belle et sans défaut.”

La Reine des Anges  
 Du ciel leur sourit.  
 Et dans leurs louanges  
 Toujours les bénit.

Au sein de la France,  
 Les Fils de François,  
 Pour cette croyance  
 Parlèrent cent fois.

Duns Scot avec gloire,  
 Sur deux cents docteurs  
 Gagna la victoire,  
 Enleva les cœurs,

La noble assemblée,  
 L'Université,  
 A l'immaculée,  
 Dit : Fidélité.

Et lorsque l'Eglise  
 Nous la proclama,  
 Notre foi soumise  
 Soudain l'accлама

Lors, l'âme bénie  
 Du grand Saint-François,  
 Dut dire ; “à Marie”  
 De sa douce voix :

Puis, la bonne Mère  
 A Lourdes parla  
 A l'humble bergère  
 Et lui révéla :

Son Immaculée  
 Pure Conception,  
 Pour voir propagée  
 Cette dévotion.

Ses divins oracles  
 Sont donc confirmés :  
 De nombreux miracles  
 Sont partout semés.

La foule nombreuse  
 Accourt au Rocher,  
 Confiante et pieuse  
 Afin d'y chanter :

Enfants de Marie  
 Et de Saint-François,  
 Plaçons notre vie  
 Sous leurs saintes Lois !



## Petite Correspondance

*D. Ma santé ne me permet pas de faire les jeûnes de la Règle : à qui dois-je m'adresser pour en obtenir la dispense ? Puis-je obtenir cette dispense une fois pour toutes ?*

R. La Règle dit : “ Si une cause grave et légitime empêche un Tertiaire d'observer quelques prescriptions de cette Règle la dispense ou la commutation prudente de ces préceptes pourra lui être accordée. — Les Supérieurs ordinaires des Franciscains du premier et du troisième Ordre et les Visiteurs auront plein pouvoir d'accorder ces dispenses.” (Règle, ch. III, § 1) Mais comme en bien des cas, le recours aux Supérieurs et aux Visiteurs

serait impossible, les Supérieurs des Franciscains accordent aux Directeurs ordinaires le pouvoir de dispenser ou de commuer les obligations de la Règle, quand il y a nécessité.

Cette dispense peut s'obtenir une fois pour toutes, c'est-à-dire tant que les raisons de dispense dureront.

*D. Mon directeur me défend strictement de faire les jeûnes de l'Eglise ; puis-je m'autoriser de cette dispense pour me dispenser des jeûnes de la Règle, ou bien dois-je lui demander une dispense spéciale ?*

R. Au point de vue de l'obligation de conscience, les jeûnes de la Règle sont tout différents de ceux de l'Eglise, attendu que ceux-ci obligent sous peine de péché mortel, à moins de raison grave qui en exempte, tandis que ceux de la Règle n'obligent pas même sous peine de péché véniel. Mais un Tertiaire, qui manquerait au jeûne de la Règle sans dispense obtenue de l'autorité compétente, n'aurait pas de part, ce jour-là du moins, aux avantages et privilèges du Tiers-Ordre.

*D. Les jeûnes de la Règle doivent-ils être accompagnés de l'abstinence ?*

R. Oui, à moins de raison sérieuse pour faire le contraire. Quand l'Eglise parle de jeûne, elle suppose toujours l'abstinence, à moins qu'elle ne dise ouvertement le contraire.

---

## N'oublions pas nos bien-aimés Défunts

Dame Labelle, de la Fraternité de Montréal, décédée le 12 novembre 1894, après un mois de profession.

M. Antoine Valiquette, décédé le 23 octobre à Ste Cunégonde, à l'âge de 65 ans, après 1 an de profession.

Dame J. N. Beaudin, décédée le 24 octobre, à l'âge de 41 ans, après deux jours de profession.

Dame C. Girard, en religion Sœur Elisabeth, décédée à Montréal le 29 octobre 1894, après 9 ans de profession.

Cette tertiaire a été un modèle de dévouement. Elle était, quoique pauvre, le soutien de toutes les bonnes œuvres. Sa paroisse, le Tiers-Ordre, la ligue du Sacré-Cœur lui sont également reconnaissants. L'œuvre de la *Revue* lui doit un témoignage spécial, de gratitude. Elle distribuait tous les mois, à domicile, 68 numéros de cette publication. Elle s'était constituée notre providence, pour le luminaire de l'autel et disons à sa louange qu'elle ne s'est jamais fait attendre. On peut dire d'elle comme de son divin Maître, qu'elle passa en faisant le bien.

R. I. P.

## Indulgences que l'on peut gagner dans le mois

### Indulgences Plénieres.

Tous les jours, les nombreuses indulgences plénières et partielles du chemin de la Croix.

En récitant six *Pater, Ave et Gloria*, nombreuses indulgences plénières et partielles, une fois par mois pour les Tertiaires, et chaque jour pour les Cordigères. Pour gagner ces indulgences et celles du chemin de la Croix, la confession et la communion ne sont pas requises.

Le jour de la réunion mensuelle et un jour du mois, au choix de chaque Tertiaire, moyennant la confession, la communion et la visite d'une église ou d'un oratoire public.

Pour les Tertiaires, absolution générale le 8. Elle peut être reçue le vendredi au confessionnal ou le dimanche si l'on n'a pu la recevoir le 8.

Le même jour, bénédiction papale pour les Cordigères réunis:

Pour les Tertiaires, absolution générale le 25. Elle peut être reçue dès la veille au confessionnal ou le 30 ou le 1er janvier, si l'on n'a pu la recevoir le 25.

Indulgence plénière des stations de Rome le 25.

Le 8, indulgence plénière moyennant les conditions ordinaire à la visite d'une église franciscaine.

### Indulgences Partielles.

La visite prescrite aux Tertiaires pour les indulgences des Stations de Rome, doit régulièrement se faire dans l'église où est érigée la fraternité. Tout Tertiaire qui en serait empêché, peut satisfaire à cette condition en visitant son église paroissiale. La visite de l'église paroissiale peut même suppléer à la visite des églises du premier, du deuxième Ordre, et du Tiers-Ordre régulier, si l'on ne peut s'y rendre pour gagner les indulgences qui exigent cette visite. Dans ce cas, il faut remplir les autres conditions exigées, qui sont la confession, la communion pour les indulgences plénières, la visite, et la récitation de trois *Pater, Ave et Gloria*. Telles sont les conditions des indulgences à gagner dans les églises franciscaines.

Indulgence de 300 jours, pour un grand nombre de bonnes œuvres indiquées dans la Règle par Sa Sainteté Léon XIII.

Chaque jour, 207 quarantaines et 300 jours, moyennant la récitation de trois *Pater*, *Ave* et *Gloria* en l'honneur de la Très Sainte Trinité, et la visite d'une église franciscaine, ou, si on ne le peut, de l'église paroissiale.

A la même condition, 198 ans et autant de quarantaines, chaque samedi et chaque dimanche de l'année.

A la même condition, 100 jours tous les vendredis de l'année.

A la même condition, 256 ans et 50 quarantaines, tous les jours de fêtes de nos Saints des trois Ordres.

Le 8, et pendant toute l'octave, même indulgence que le jour de la Fête-Dieu, moyennant l'assistance à l'Office des PP. Franciscains.

Le 1er, le 2me, le 4me dimanche de l'Avent ainsi qu'aux Quatre-Temps 10 ans et 10 quarantaines.

Le 3me dimanche de l'Avent, 15 ans et 15 quarantaines.

La veille de Noël, la nuit de Noël, et à la messe de l'Aurore, 15 ans et 25 quantaines pour ceux qui récitent l'Office de Noël, qui assistent à l'Office ou à la Messe, se confessent et communient ; 100 ans pour les premières et pour les secondes Vêpres pour Matines, Laudes et pour la messe, 40 ans pour chaque petite Heures.

Le 26, le 27 et le 28, indulgence de 30 ans et 30 quarantaines des stations de Rome.

## CALENDRIER.

### Decembre

2. Premier dimanche de l'Avent.
3. Commémoration des défunts des trois Ordres de St François.
5. B. Humble de Bisignano, fr. lai du premier Ordre.
7. Vigile de l'Immaculée Conception. *Jeûne de la Règle.*
8. Solennité de l'Immaculée Conception de Marie, Patronne principale de tout l'Ordre Séraphique.
9. Bse Jeanne de Signa.
12. Invention du Corps de N. S. P. S. François.
17. Bse Margerite Colonna, clarisse.
19. B. Conrad d'Offida du premier Ordre. — Quatre-Temps.
21. S. Thomas, Apôtre.
22. B. Hugolin, *tertiaire.*
23. B. Nicolas Factor, du premier Ordre.
25. Nativité de N.-S. Jésus-Christ.
26. S. Etienne, premier martyr.
27. S. Jean l'Évangéliste.
28. SS. Innocents, martyrs.

M. C. GALARNEAU  
MARCHAND DE  
CUIR ET FOURNITURES A CORDONNIERS  
279 Rue Saint-Paul, 279  
MONTREAL.

---

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH  
CADIEUX & DEROME  
LIBRAIRES; EDITEURS, IMPORTATEURS  
1603 Rue Notre-Dame, Montreal

Livres de Prières et de Piété, Livres Classiques, Fournitures  
d'Ecoles et de Bureaux, Articles Religieux et de  
Fantaisie, Tapisseries, Etc., etc.

---

LESSARD & HARRIS  
Couvreur, Plombiers

POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE A EAU CHAUDE, A AIR CHAUD ET A VAPEUR  
Toutes sortes d'ouvrages Electriques  
421½ RUE CRAIG, MONTREAL  
TELEPHONE 2194. J. W. HARRIS, Gerant

---

ETABLIE EN 1870

Laporte, Martin & Cie  
EPICIERS EN GROS  
COIN DES RUES NOTRE-DAME ET SEIGNEURS  
MONTREAL.

---

NAZAIRE VERSAILLES  
A CONSTAMMENT EN MAIN  
VEAUX, MOUTONS, LARD, VOLAILLES  
ET LEGUMES DE TOUTES SORTES  
433 St. James Street, Montreal  
TELEPHONE 2806.

---

M. GARAND  
NOTAIRE  
10 SAINT LAMBERT  
RESIDENCE; 29 AVENUE MONTROYAL, VIS-A-VIS L'AVENUE LAVAL

# TABLE DES MATIÈRES

## Pour l'année 1894

Bibliographie.....	185, 211	266
Connaître Dieu et Jésus-Christ, voilà la vie éternelle, 9, 46. 89, 114, 197, 285, 336,		434
Correspondance de Rome : (L'empereur et la doctrine chrétienne ; Le tombeau d'Alexandre V ; Le Ministre Général à Assise ; Joies et douleurs du Souverain Pontife) .....		18
do do (Le Saint Viatique à Rome ; Le Cardinal Laurenzi ; Le R. P. Guglielmotti ; Une sta- tue de Léon XIII à la Propagande ; Le Rme Père Général à l'audience du Saint Père ; Les centenaires de sainte Claire et de saint Antoine.....		49
do do (Rome Chrétienne ; Mémorial de Rome ; Il Santo Bambino ; Association en l'honneur de saint Antoine ; Le <i>Te Deum</i> de fin d'année ; Les audiences de Noël ; La nouvelle année ; La santé du Pape.....		80
do do (Le bienheureux Jean Léonardi ; Le Saint Viatique au Transtévère ; Pèlerinages à Rome et audiences pontificales ; Université Grégorienne ; Fêtes en l'honneur de Pie IX ; La Vén. Jeanne d'Arc.		126
do do Le centenaire de sainte Claire ; Centenaire de la mort d'un ami du peuple ; La Vén. Jeanne d'Arc et Domremy ; L'organisation du Tiers- Ordre ; Pieuse Union en l'honneur de saint Antoine ; Saint Louis évêque de Toulouse ; Clôture des fêtes jubilaires.....)		160
do do (Mort du Père Daniel ; Deuils dans le Sacré Collège ; La Vén. Jeanne d'Arc ; Nou- veaux Bienheureux ; Le Tiers-Ordre ; Nouveau Génér- al des Rédemptoristes ; Le centenaire de Pie IX ; La santé du Pape).....		220

Correspondance de Rome: (Le pèlerinage espagnol ; Les fêtes de la béatification ; Le Pape acclamé dans Saint-Pierre ; Audience des pèlerins espagnols ; Centenaire de Pie IX ; Réparation d'un sacrilège ; Nouvelles du Rme Père Général ; Nouvelles du Collège St-Antoine)	253
do do (Invito Sacro du Cardinal Vicaire ; Pie IX ; Cérémonie à Saint-Laurent hors les murs ; Messe et audience pontificale ; Le Consistoire ; Nouveaux Evêques franciscains ; Mgr Bonifgli ; La Voix de Saint-Antoine ; M. Léon Harmel ; L'organisation du Tiers-Ordre).....	278
do do (Épître apostolique de Léon XIII ; La fête de saint Pierre à Rome ; Retour du Père Général ; Saint Antoine de Padoue ; Une province franciscaine bénie du ciel ; Prière à saint Louis d'Anjou) .....	332
do do (Le chant grégorien et la musique religieuse ; Le scapulaire du Mont Carmel ; La médaille de l'Immaculée Conception ; La fête de saint Dominique ; Monument en l'honneur de saint Bonaventure ; Service funèbre à Saint Jean de Latran ; L'exequatur refusé aux Evêques italiens ; Le Souverain Pontife et la Portioncule ; N.-D. aux Neiges).....	367
do do Annuaire et pèlerinages du Tiers-Ordre ; Le Congrès à Novare ; Organisation du Tiers-Ordre ; Coup d'œil rétrospectif ; L'illumination de l'Assomption ; La fête de saint Joachim ; Lettre sur la prédication ; La Voix de saint Antoine ; Un bienfaiteur du peuple).....	416
do do (Mouvement catholique dans la Haute-Italie ; Congrès à Novare ; M. Harmel ; Pèlerinage à Orta).....	438
Chronique franciscaine : Le Tiers-Ordre de Montréal ; Apparition extraordinaire dans la Sainte Eucharistie : L'Ordre de saint François en Espagne ; Une visite agréable) .....	179
do do (Missions franciscaines ; Les Franciscaines Missionnaires de Marie à Sainte-Anne ; Nouvel Evêque franciscain ; Retraites du Tiers-Ordre de Montréal).....	264

Chronique franciscaine: (Influence russe et Terre Sainte ; Persécution) .....	305
do do Lettre de M. Léon Harriel au R. P. Jules du Sacré-Cœur ; Audience du Saint Père ; Le Tiers-Ordre à Sorel ; La Portioncule à Sainte Thérèse ; Pèlerinage de la Fraternité des hommes ; Nouvelle faveur en l'honneur de saint Antoine ; Pèlerinage) .....	339
do do Pèlerinage à l'église des Pères Franciscains de Montréal ; Bénédiction de l'église des grottes de Saint Antoine à Brive, France ; Septième centenaire de la naissance de saint Antoine ; Prière : " O bon et très doux Jésus ") .....	382
do do Pèlerinage du Tiers-Ordre de Québec à Sainte-Anne de Beaupré ; Le Nonce apostolique d'Espagne ; Nouvelles Fraternités du Tiers-Ordre à Montréal ; Une agréable surprise ; Pèlerinage des Sœurs du Tiers-Ordre de Montréal au Cap de la Madeleine) .....	423
do do (Béatification) .....	465
Catalogue des Indulgences plénières et partielles accordées aux Tertiaires de St François .....	183
Congrès du Tiers-Ordre Franciscain, à Novare .....	414
do do à Paray-le-Monial .....	460
De la confession prescrite pour gagner les Indulgences ..	99
Etude sur le Tiers-Ordre de saint François 14, 54, 254, 212, 238, 289, 314, 358, 394, .....	456
Etude sur la Mer Morte .....	25
Fêtes imposantes chez les RR. PP. Franciscains .....	403
Faveurs diverses .....	219
Indulgences accordées aux associés de la Pieuse Union en l'honneur de saint Antoine de Padoue .....	304
Influence de saint François .....	354
Lettre de France : (Les Russes en France ; Le <i>Te Deum</i> à Montmartre ; La mort du Maréchal de Mac-Mahon et de Gounod ; L'anniversaire du 10 novembre 1793). ..	22
Lettre de France : (L'anarchie et les bombes ; La guerre à l'Eglise et le gouvernement ; Profanations sataniques ; Jeanne d'Arc vénérable et la France catholique) ....	171

Le glorieux et bon saint Joseph.....	86
La dévotion franciscaine au Sacré-Cœur.....	207
Le pain de saint Antoine.....	215
La tunique sans couture de Notre-Seigneur.....	263
l'Immaculée Conception.....	466
Missions franciscaines..... 31, 63, 94,	138
Nécrologie..... 35, 70, 105, 142, 187, 228, 215, 306, 348, 388, 429,	468
Nouvelles du Tiers-Ordre..... 29,	144
Nouvelles de famille.....	100
Petite correspondance..... 35, 70, 182, 357, 422,	467
Présentation de Jésus au Temple.....	37
Pèlerinage des Tertiaires de Montréal le jour de la fête du Saint Nom de Jésus.....	73
Pèlerinage de Notre-Dame d'Afrique..... 130, 324,	259
do des Sœurs du Tiers-Ordre à Sainte Anne... 245,	298
Pieuse Union en l'honneur de saint Antoine.....	163
Question pratique..... 242, 301, 322, 378,	397
Rapports de la vénérable Jeanne d'Arc avec Ste Colette..	209
Remerciements adressés au bon Frère Didace, 33, 69, 101, 146, 187, 227, 267, 347, 387, 427,	464
Souhais de bonne année.....	1
Saint François d'Assise..... 4, 40, 237, 274,	443
Sixième centenaire de saint Louis d'Anjou.....	169
Stations du chemin de la Croix, 174, 201, 249, 318, 362, 399,	448
Une profession de vœux perpétuels chez les Franciscaines Missionnaires de Marie à Québec.....	58
Une guirlande franciscaine, à l'Immaculée.....	167
Un Tertiaire du XIXme siècle, 75, 120, 289, 327, 367, 406,	452

Fin de la table